

Pour nos retraites, manifestations le samedi 1er février

Une étape décisive

Sept organisations syndicales ont décidé d'appeler à une journée de manifestations dans tout le pays le samedi 1er février 2003.

L'Union syndicale-G10 Solidaires n'a pas été invitée à participer à la réunion nationale « unitaire » de ces organisations. Pour autant, et parce que nous jugeons que la priorité est à la mobilisation la plus large possible, l'Union syndicale-G10 Solidaires appelle à manifester très massivement ce jour là. Le samedi 1er février doit être une première étape dans la construction de rapports de forces contre les projets patronaux et gouvernementaux.

Cette journée doit permettre de rassembler très largement les salarié-e-s du public et du privé, les actifs et retraité-e-s, les chômeuses et chômeurs, les précaires.

Ce que nous proposent le patronat et le gouvernement, c'est de cotiser plus pour toucher moins ! Ils veulent diviser pour mieux imposer des reculs sociaux pour toutes et tous. C'est une régression sociale d'ampleur qui est programmée : c'est dès maintenant qu'il faut riposter pour ne pas les laisser faire !

D'autres choix sont possibles

Chirac l'avait annoncé ; lors de sa visite «amicale» au congrès du Medef, Raffarin l'a confirmé : 2003 sera l'année de la réforme des retraites. Au nom de l'équilibre démographique, le patronat et le gouvernement se préparent, tout en s'en défendant, à casser le régime par répartition, à détruire le principe de solidarité entre générations. Ils veulent allonger la durée de cotisation, diminuer le niveau des prestations, remettre en cause les régimes spéciaux... Pour cela, une grande campagne médiatique est orchestrée pour convaincre l'opinion publique qu'il faut en passer par leurs projets pour sauver les retraites.

Nous ne marcherons pas dans ce marché de dupes !

Nous manifesterons le 1er Février pour :

- défendre le système de retraite par répartition et refuser tout système par capitalisation ;
- rétablir l'égalité entre tous les salariés par le retour aux 37,5 annuités, maximum, pour tous, privé comme public ;
- garantir le droit à la retraite à 60 ans à taux plein et le droit de partir plus tôt pour les travaux pénibles ;
- défendre l'acquis des régimes spéciaux ;
- maintenir la parité moyenne de niveau de vie entre actifs et retraités ;
- remettre en cause les mesures Balladur de 1993 et de l'accord Arrco/Agirc de 1996 ;
- refuser tout niveau de retraites actuel ou futur inférieur au SMIC pour en finir avec la pauvreté de certains retraités, et surtout des femmes retraitées ;
- financer le système par répartition en augmentant les cotisations patronales.

Union
syndicaleG10
Solidaires

80-82 rue de Montreuil
75011 Paris
Téléphone : 01 43 73 91 94
Fax : 01 43 73 91 95

Les salariés d'Edf-Gdf pas dupes !

Le gouvernement entendait faire de la réforme d'Edf-Gdf un grand test national pour ouvrir son chantier des retraites ! L'accord, concocté par la direction d'Edf-Gdf et la majorité des organisations syndicales, maintenait provisoirement les acquis, mais sans garantie pour l'avenir ; il visait surtout à favoriser la privatisation d'Edf-Gdf.

Le personnel a rejeté majoritairement cet accord de dupes ! La direction avait pourtant mis le paquet pour faire passer le «oui» avec une consultation «pseudo-démocratique» : Sud et Fo, seuls syndicats opposés à cet accord, ont été privés des moyens d'expression donnés aux autres syndicats par la direction !

Une question de répartition des richesses

C'est au nom des grands équilibres, financiers et démographiques, qu'il faudrait changer le système de retraites.

La retraite par répartition, instaurée au lendemain de la seconde guerre mondiale, a fait ses preuves et a permis une augmentation continue du niveau moyen de pensions. Elle est basée sur la solidarité entre générations. Dans ce système, les salariés et les retraités ont des intérêts communs : favoriser le plein emploi et de bons salaires pour tous, ce qui garantit des cotisations importantes et permet de financer les retraites.

Certes, dans l'avenir, le nombre des personnes âgées de plus de 60 ans va augmenter. Mais la richesse produite ne va cesser d'augmenter, tout comme la productivité. C'est bien de ce côté là qu'il faut trouver les réponses pour assurer le financement des retraites et en assurer l'amélioration. Ou bien cette richesse produite va encore se concentrer pour le profit d'une minorité, ou bien elle est redistribuée pour satisfaire aux besoins de la grande majorité et en particulier pour assurer le financement des retraites. Une augmentation des cotisations patronales de 0,37 point par an serait suffisante pour maintenir le niveau actuel des retraites par rapport aux salaires !

Au nom de l'égalité

C'est au nom de l'égalité qu'ils veulent s'attaquer aux 37,5 annuités des fonctionnaires et aux régimes spéciaux. Une égalité qui vise à faire régresser les droits de tous les salariés ! Le Medef ne s'en cache pas : il faudrait travailler 42, voire 45 ans ! Pour arriver à cela, il faut d'abord aligner les fonctionnaires et les régimes spéciaux (Sncf, Edf/Gdf...) sur le privé et les mesures Balladur de 1993. Quand tout le monde sera à 40 annuités, alors le Medef aura les coudées franches pour obtenir gain de cause sur un allongement encore plus important pour tous, privé et public.

La durée de vie active a pourtant tendance à se réduire : allongement de la durée des études, chômage, pré-retraites...

Un tel allongement des annuités nécessaires diminuera automatiquement le niveau des pensions versé aux retraités : combien de salariés pourront réellement cotiser pendant 40, 42 ou 45 annuités, et obtenir une retraite à taux plein ? C'est le moyen de faire baisser massivement le montant des retraites.

Il suffit de voir les effets des mesures Balladur de 1993 imposées au privé : c'est une baisse de 30% sur vingt ans que vont supporter les salariés du privé si ces mesures (40 annuités, calculées sur les 25 meilleures années et indexées sur les prix), ne sont pas abrogées

Ils parlent d'égalité, entre public et privé, pour justifier leurs projets, mais ce qui le motivent, ce sont d'abord les intérêts du patronat et des financiers !

Salarié-e-s du public et du privé, chômeuses et chômeurs, retraité-e-s, précaires...

- Toutes et tous ensemble
dans la rue le 1er Février**
- Contre les projets patronaux
et gouvernementaux**
- Pour défendre et améliorer
le droit à la retraite !**